

Expert en psychomotricité à référentiel européen

RNCP28192 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43470
Code(s) ROME	J1412, K1404, K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2022

Certificateur(s)

INSTIT SUPERIEUR REEDUC PSYCHOMOT RELAXA · SIRET : 78471035200088

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTIT SUPERIEUR REEDUC PSYCHOMOT RELAXA	78471035200088	Former et organiser l'évaluation
ISRP - REGION	50445826600013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'expert en psychomotricité à référentiel Européen exerce dans des contextes pluridisciplinaires variés : sanitaire et médico-social, éducation, humanitaire, entreprise et recherche. Il intervient de manière autonome ou en collaboration avec d'autres professionnels. Il est également en lien dans la plupart des cas avec les membres de la famille ou les proches du sujet (soutien à la parentalité notamment). Il réalise lui-même les prestations ou les délègue à d'autres professionnels qu'il encadre, dont des psychomotriciens DE.

Dans le milieu sanitaire et médico-social il réalise, sur prescription médicale, des évaluations de situations cliniques complexes pour des sujets à tous les âges de la vie. Il rend compte de cette évaluation dont il déduit un diagnostic psychomoteur et des conseils et recommandations à l'attention des personnes comme des institutions. Il est également en capacité d'élaborer un projet institutionnel économique structuré et de le manager.

Dans la professionnalisation et la formation il est en capacité de transmettre, enseigner comme élaborer des programmes en psychomotricité.

Dans l'entreprise il intervient sur l'organisation du travail, la conception des espaces ou se centre sur le (les) sujet(s). Pour ce faire il applique une démarche clinique avec diagnostic, recommandations et préconisations.

Dans le secteur de l'humanitaire il conçoit et applique des projets prenant en compte la dimension psychomotrice des populations.

Dans le domaine de la recherche il élabore des méthodologies d'investigation en psychomotricité, mène les travaux en équipe mono ou pluridisciplinaire. Il gère et suit les aspects financiers. Il communique les résultats.

Il assure principalement les activités suivantes :

- Expertise de situations complexes concernant un individu ou un collectif d'individus (entreprise, institution, projet humanitaire, ...)

- Expertise, recherche clinique et applications
- Professionnalisation des acteurs en psychomotricité
- Management d'une équipe et d'un budget

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Bloc 1 - Expertise de situations complexes d'un individu ou d'un collectif (entreprise, institution, ...)

1.1. Diagnostic des situations complexes

dans le champ médico-social, humanitaire ou en entreprise, être capable de mener une analyse psychomotrice en identifiant les composantes et processus internes et externes pour élaborer une réflexion prospective, un projet institutionnel, dans le respect des règles d'éthique et de déontologie et en s'engageant sur des résultats.

1.2. Réalisation ou supervision de la réalisation du plan d'action

être capable de mettre en place un programme paramédical, éducatif, préventif, de concevoir et ajuster un cadre et un projet d'intervention individualisé ou collectif, en dynamisant l'investissement des acteurs et en répartissant leurs rôles.

1.3. Bilan de l'intervention

être capable de mener des pratiques d'auto-évaluation (collecte et analyse d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, synthèse).

Bloc 2- Expertise, recherche clinique et leurs applications

2.1. Conception d'un programme de recherche

être capable de choisir, élaborer et mettre en œuvre une méthodologie de recherche seul ou au sein d'un groupe (recension, problématisation, collecte des données, analyse scientifique quantitative, qualitative et mixte).

2.2. Contribution et/ou pilotage des programmes, des projets d'expertise et de conseil

être capable de mettre en œuvre un projet ou un programme, de le planifier, recruter et former les acteurs, contrôler le travail et le respect du cahier des charges.

2.3. Communication des résultats de travaux

être capable de publication scientifique dans au moins deux langues.

Bloc 3- Professionnalisation des acteurs

3.1. Transmission / enseignement

être capable de transmettre les connaissances, savoir-faire et savoir-être de la psychomotricité aux étudiants et professionnels français et étrangers et d'élaborer des programmes.

3.2. Veille documentaire et autoformation

être capable de d'effectuer d'entretenir une veille documentaire scientifique et de l'analyser dans au moins deux langues.

être capable de communiquer lors de rencontres scientifiques.

3.3. Constitution et suivi d'un réseau de partenaires (professionnels et institutionnels)

être capable de communiquer dans des rencontres professionnelles.

Bloc 4 - Management d'une équipe et d'un budget

4.1. Management des équipes de professionnels pluridisciplinaires, en cabinet ou institution (entreprise, humanitaire, médico-social, centres de bien-être et de loisirs, etc.)

être capable de manager des équipes mono et pluridisciplinaires (recruter, établir les besoins, élaborer la fiche de poste, accompagner, mener les entretiens, faire émerger la motivation, la coopération et l'investissement des collaborateurs, suivre la formation permanente, le développement professionnel continu et le gpec, mettre fin au contrat).

4.2. Recherche et gestion un budget d'un projet / d'un programme ou d'une structure

être capable de l'élaborer un budget, le contrôler, l'ajuster et l'argumenter ; de prospecter clients et financeurs, de négocier et conclure un contrat, en appliquant les règles fiscales, comptables et légales des sociétés et associations.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le cadre d'exercice le plus fréquent de l'Expert en Psychomotricité à référentiel Européen est le secteur public comme le secteur privé (entreprises, associations de droit privé, associations à but non lucratif, ONG, ...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon l'ancienneté dans le poste – 2 à 3 ans pour devenir un professionnel confirmé - les différentes appellations du

métier visé peuvent être les suivantes :

- Expert en Psychomotricité
- Psychomotricien coordinateur
- Enseignant / chercheur en psychomotricité
- Chef de projet / Chargé de projet
- Directeur et directeur adjoint d'établissement
- Consultant en Psychomotricité
- Formateur en Psychomotricité

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice de la profession est réglementé par les articles L 4332-1 et suivants, et les articles R 4332-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Article L 4332-1 : « Est considérée comme exerçant la profession de psychomotricien toute personne qui, non médecin, exécute habituellement des actes professionnels de rééducation psychomotrice, définis par décret en Conseil d'État pris après avis de l'Académie nationale de médecine. Les psychomotriciens exercent leur art sur prescription médicale. »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 236
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury de formation

1 Représentant de l'Universidad de Murcia

1 Membre de l'équipe enseignante ISRP

1 Personnalité extérieure reconnue en psychomotricité

COMPOSITION DU JURY — VAE

IDEM

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 030 €
Selon la branche	9 265 € – 11 030 €
Prise en charge	Branches concernées
11 030 €	Valeur par défaut · 212 branches
9 265 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/04/2022
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ISRP

Twitter ISRP

Site ISRP

Google+ ISRP

Facebook ISRP

LinkedIn ISRP

Site MIP

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28192/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	20
Montant total engagé	62 231 €
Coût moyen par dossier	3 112 €
Durée moyenne	318 h
Période	07/2020 – 12/2021
France compétences	57 %
Reste à charge titulaire	38 %
France Travail	5 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.